ABORIGINAL EDUCATION AND TRAINING FRAMEWORK

Overview

The Aboriginal Education and Training Framework has **three goals**:

- Improved student success and completion rates
- Increased skills training and rates of employment
- Strengthened and effective partnerships

Departmental activities include **both** the integration of Aboriginal education and training within current departmental activities and Aboriginal focused initiatives.

Guiding Principles

- Programs & services will be well coordinated, flexible, innovative, avoid duplication and facilitate empowerment,
- Aboriginal education and training initiatives will be community based, delivered in partnership, contribute to a strong Manitoba economy, and consistent with government policies, and
- The approach to Aboriginal education and training will continue to foster inclusion rather than assimilation.

Action Areas

1. **Operational Structures**
   This area ensures that the necessary structures, processes and data are in place or being developed, to support the Framework through partnerships between departments and with Aboriginal people in developing and carrying out education initiatives.

2. **Human Resource Development**
   This area is concerned with the recruitment/retention of Aboriginal staff, training to increase sensitivity and operational ability of all staff to understand and meet the program needs of Aboriginal Manitobans, as well as communication about the Aboriginal Education and Training Framework itself.

3. **Preparation of Pre-School Children for Success**
   Both Departments have representation at Healthy Child Manitoba and have increased their collaboration with other departments such as Health and Family Services. Our focus is on supporting early childhood transition to school and strengthening the meaningful involvement of parents, families and communities in education.

4. **Curriculum, Learning Resources and School Environment**
   Effective, relevant and high quality curriculum, learning resources and inclusive learning environments for all students will increase the success of Aboriginal students. This area is targeted to ensuring these are integrated within our current education systems.

5. **Transitions between School and Post-Secondary Education and/or Training Programs and the Workplace**
   The focus of this area is to ensure that the needs of Aboriginal people are included in any transition to work activities. This includes all activities related to universities, colleges, and Apprenticeship in support of the goals of the Framework. As well, we develop initiatives and provide financial and support services to increase the success of Aboriginal students in post-secondary institutions and training programs.

6. **Partnerships on Economic, Social and Health Issues**
   Recognizing the interdependence of education and employment issues with other economic, social and health issues, the Framework ensures linkages across departments, across sectors and across jurisdictions.

ACTION PLAN:

To address the goals of the Aboriginal Education and Training Framework, the Department comprises of the following actions, with specific priority areas identified, to be coordinated through the Department's Native Education Directorate. The proposed action plan for 2000-2001 includes the following:

Critical Action Areas	Action Plan – 2000/2001
I. Operational Development	This consists of the necessary structures, processes and data to support the framework. 1. Establish a regularized consultation process with Aboriginal and other stakeholders. 2. Reconstitute the internal Aboriginal Education & Training Framework (AETF) Working Group to oversee the implementation and evaluation of the AETF and to ensure appropriate linkages are made to other strategies. 3. Integrate the Aboriginal Education and Training Framework in strategic and operational planning. Further support for staff on how Aboriginal Education Framework integrates into planning will occur at unit level. 4. Review current baseline data practices and the system of indicators to track progress of the initiatives in meeting the AETF goals. Review the student transition study (S4 survey) and the Post-secondary Graduate Follow-up Study (COPSE), as they relate to the goals of the AETF. 5. Develop a communication strategy to ensure awareness of the ATEF both internally and externally. 6. Develop better labour and planning information at sectoral, regional and provincial levels. 7. Provide representation on the policy analysis team.
II. Human Resource Development	This area is concerned with the recruitment/retention of Aboriginal staff, training to increase sensitivity and operational ability of all staff to understand and meet the program needs of Aboriginal Manitobans, as well as communication about the Framework itself. 1. Establish a Department human resource plan which includes: - The development of internships through the STEP program and an active recruitment plan. - Continue and expand professional development opportunities/training. 2. Broaden activities to collaboratively plan with school divisions, colleges and universities for human resource development. 3. Integrate competencies in Aboriginal education in teacher training. 4. Collaboratively develop strategies to increase numbers of Aboriginal teachers. 5. Enhance integration of Aboriginal Manitobans into the department workforce. 6. Participate and promote department wide recruitment/hiring/retention processes.

III. Preparation of Pre-school Children for Success	This area focuses on collaboration and support with others, in the area of preparing preschool students for success. It also addresses supporting early childhood transition to school and strengthening the meaningful involvement of parents, families and communities in education. 2. Participate in the development and implementation of initiatives related to early years development including literacy, early intervention, the establishment of Parent/Child Centres, etc.
IV. Curriculum, Learning Resources and School Environments	This area focuses on the development of effective and relevant curriculum, learning resources and inclusive learning environments for all students. **Curriculum/Learning Resources** 1. Co-lead on WCP document for Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs. 2. Develop an Aboriginal language program through the heritage language process. 3. Partner on development of the CD ROM Project. 4. Explore expansion opportunities for Mentor Net. 5. Conduct urban and northern summer institutes with curriculum and Aboriginal languages focus. 6. Develop the Aboriginal Perspectives Integration document. 7. Develop strategies to increase the emphasis in schools on career development, entrepreneurship, apprenticeship, etc. for all students. Develop specific initiatives for Aboriginal students. 8. Chair the Post-secondary Partnerships Committee addressing Aboriginal Education as it relates to teacher education. **School Environments** 1. Follow up on the Aboriginal parent workshops held in the fall of 1999. 2. Integrate Aboriginal strategies into school/division planning and school linked services. 3. Support strategies integrated in school/division plans, coordinate these with Department strategies. 4. Restructure the ELENS grant. 5. Establish, with First Nations, a protocol to address partnerships in program delivery.

V. Transition among School to Post-secondary and Training Programs and the Workplace	This area incorporates activities to address and/or support the process of transitioning from one level of education and/or training to another, and to the workplace. 1. Develop strategies to increase the emphasis in schools on career development, entrepreneurship, apprenticeship, etc. for all students. Develop specific initiatives for Aboriginal students. (see section IV, #7) 2. Strengthen linkages with the post-secondary institutions around the goal of increasing the representation of Aboriginal Manitobans in post-secondary education and training. 3. Support the further development of the Louis Riel Institute. 4. Access - Additional funds have been requested to increase the number of access students who receive non-repayable financial support from the Province. - A request for funds to expand the grants to institutions has been made. If approved, these funds will provide the opportunity to increase services and offer additional programs that will enhance availability, retention and success among under-represented groups at Manitoba post-secondary institutions. 5. Support the College Expansion Initiative as it relates to the expansion of college programming targeted to Aboriginal learners. 6. Implement programming to promote proportional representation of Aboriginal persons in apprenticeship registrations, completions and trade certifications. 7. Enhance articulation and accreditation among post-secondary institutions and between post-secondary and secondary institutions. 8. Increase the numbers of Aboriginal persons accessing employment through Departmental programming (Employment and Training Services, Youth Programs). A specific emphasis is to be placed on youth. 9. Facilitate capacity building within the Aboriginal community to enable them to address the training needs and opportunities of its population. 10. Support the development of culturally appropriate career awareness information and services for Aboriginal youth. 11. Develop and support positive work place experiences and opportunities for Aboriginal youth to develop entrepreneurial skills and experience. 12. Make skills training more timely and relevant to individuals and existing workers. 13. Make adult education more responsive to the education and training and employment needs of Aboriginal learners. 14. Increase successful participation in learning opportunities, particularly for northern and rural Manitobans.

VI. Partnerships re: Economic, Social and Health Issues	This area focuses on recognizing the interdependence of education and employment issues with other economic, social and health issues and establishing appropriate partnerships for a coordinated approach. 1. Establish, in collaboration with Aboriginal and Northern Affairs, cross-department mechanisms to ensure a coordinated and holistic approach to address Aboriginal issues/programs. 2. Develop, in partnership with Aboriginal communities, other levels of government and other stakeholders, appropriate structures for joint planning and/or delivery. 3. Integrate the AET Framework within other Provincial Strategies. 4. Collaborate with the Federal government in areas that relate to Aboriginal Education and Training.

CADRE POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES AUTOCHTONES

Vue d'ensemble

Le Cadre pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones vise **trois objectifs** :

- augmenter les taux de réussite et d'achèvement des élèves;
- augmenter la formation axée sur les compétences et le taux d'emploi;
- consolider les partenariats et les rendre plus efficaces.

Les activités du Ministère cherchent **à la fois** à intégrer l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones aux activités courantes du Ministère ainsi qu'aux projets axés sur les Autochtones.

Principes directeurs

- Les programmes et les services seront bien coordonnés, flexibles et novateurs, ils ne se recouperont pas et favoriseront l'autonomie.
- Les projets d'éducation et de formation professionnelle des Autochtones seront orientés sur la collectivité, contribueront à la solidité de l'économie manitobaine et seront conformes à la politique du gouvernement.
- L'éducation et la formation professionnelle des Autochtones continuera à favoriser l'inclusion plutôt que l'assimilation.

Champs d'action

1. **Structures opérationnelles**
   Ce champ d'action permet de s'assurer que les structures, les processus et les données nécessaires sont en place ou en voie d'élaboration pour appuyer le Cadre pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones par l'établissement de partenariats entre les ministères et les Autochtones relativement à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets d'enseignement.

2. **Développement des ressources humaines**
   Ce champ d'action se rapporte au recrutement et au maintien du personnel autochtone, à la formation visant à augmenter la sensibilisation de l'ensemble du personnel et sa capacité fonctionnelle à répondre aux besoins des Manitobains autochtones au chapitre des programmes, ainsi qu'à la communication relative au Cadre pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones comme tel.

3. **Préparation des enfants d'âge préscolaire pour qu'ils réussissent**
   Les deux ministères sont représentés au sein d'Enfants en santé Manitoba et collaborent plus étroitement avec d'autres ministères, comme Santé et Services à la famille. Nous cherchons avant tout à aider les jeunes enfants à s'intégrer au milieu scolaire et à favoriser la participation concrète des parents, des familles et des collectivités dans le secteur de l'éducation.

4. **Programme d'études, ressources d'apprentissage et milieux scolaires**
   La création d'un programme d'études efficace, pertinent et de qualité supérieure, de ressources d'apprentissage et de milieux d'apprentissage qui répondent aux besoins de tous les élèves augmentera les taux de réussite des élèves autochtones. Ce champ d'action a été établi afin d'assurer l'intégration de ces éléments dans nos systèmes d'éducation en place.

5. **Transitions entre l'école et l'enseignement postsecondaire de la part, et les programmes de formation professionnelle et le milieu du travail d'autre part**
   Le but de ce champ d'action est de s'assurer que les besoins des Autochtones sont pris en compte dans toute transition menant à un emploi. Font partie de ce champ d'action toutes les activités liées aux universités, aux collèges et aux stages en accord avec les objectifs du Cadre pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones. Nous élaborons aussi des projets et assurons des services financiers et de soutien dans le but d'augmenter le taux de réussite des étudiants autochtones au sein des établissements postsecondaires et des programmes de formation professionnelle.

6. **Partenariats liés à des questions économiques, sociales et relatives à la santé**
   En reconnaissant l'interdépendance entre les questions liées à l'éducation et à l'emploi et les questions économiques, sociales et relatives à la santé, le Cadre pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones favorise les liaisons entre les ministères, les secteurs et les diverses instances.

PLAN D'ACTION :

Afin de répondre aux objectifs du Cadre pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones, le Ministère compte prendre les mesures ci-dessous, en fonction des priorités établies, qui seront coordonnées par la Direction générale de l'éducation des Autochtones. Le plan d'action proposé de 2000-2001 comprend les éléments suivants :

Champs d'action jugés prioritaires	Plan d'action – 2000-2001
I. Développement opérationnel	Comprend les structures, les processus et les données nécessaires pour appuyer le Cadre pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones: 1. Établir un processus de consultation régularisé avec les Autochtones et d'autres intervenants. 2. Reconstituer le groupe d'étude interne du Cadre pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones (CEFA), qui veillerait à la mise en œuvre et à l'évaluation du CEFA et verrait à faire les liens nécessaires avec d'autres stratégies. 3. Intégrer le CEFA à la planification stratégique et opérationnelle. Aider davantage le personnel à établir comment l'intégration du CEFA à la planification se fera à l'échelle de la section. 4. Revoir les pratiques actuelles se rapportant aux données repères et le système d'indicateurs afin de suivre les progrès accomplis à l'égard des objectifs du CEFA. Revoir l'étude relative à la transition des élèves (enquête S4) ainsi que l'étude de suivi auprès des diplômés d'études postsecondaires (CEP), qui sont liées aux objectifs du CEFA. 5. Élaborer une stratégie de communication afin de s'assurer que l'on est sensibilisé au CEFA, tant à l'interne qu'à l'extérieur. 6. Améliorer l'information relative au travail et à la planification à l'échelle sectorielle, régionale et provinciale. 7. Être représenté au sein de l'équipe d'analyse de la politique.
II. Développement des ressources humaines	Ce champ d'action se rapporte au recrutement et au maintien du personnel autochtone, à la formation visant à augmenter la sensibilisation de l'ensemble du personnel et sa capacité fonctionnelle à être sensibilisé et à répondre aux besoins des Autochtones manitobains au chapitre des programmes, ainsi qu'à la communication relative au Cadre pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones comme tel. 1. Adopter un plan de ressources humaines du Ministère qui comprendrait : - des stages dans le cadre du programme STEP ainsi qu'un plan de recrutement actif; - des occasions de poursuivre et d'étendre les possibilités de formation et de perfectionnement professionnel. 2. Étendre les activités de façon à planifier le développement des ressources humaines en collaboration avec les divisions scolaires, les collèges et les universités. 3. Intégrer les compétences liées à l'enseignement pour les Autochtones pendant la formation des enseignants. 4. Élaborer des stratégies en commun dans le but d'augmenter le nombre d'enseignants autochtones. 5. Favoriser l'intégration des Autochtones manitobains à la main-d'œuvre du Ministère. 6. Participer au processus de recrutement, d'embauche et de maintien du personnel dans l'ensemble du Ministère.

III. Préparation des enfants d'âge préscolaire à la réussite	Ce champ d'action met l'accent sur la collaboration et le soutien d'autrui au chapitre de la préparation à la réussite des enfants d'âge préscolaire. Il vise aussi à aider les jeunes enfants à s'intégrer au milieu scolaire et à favoriser la participation concrète des parents, des familles et des collectivités dans le secteur de l'éducation. 2. Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets liés à la croissance des enfants d'âge préscolaire (alphabétisation, intervention précoce, établissement de centres pour les parents et les enfants, etc.).
IV. Programme d'études, ressources d'apprentissage et milieux scolaires	Ce champ d'action met l'accent sur la création d'un programme d'études efficace, pertinent et de qualité supérieure, de ressources d'apprentissage et de milieux d'apprentissage qui répondent aux besoins de tous les élèves. **Programme d'études et ressources d'apprentissage** 1. Prendre l'initiative conjointe du document relatif au cadre commun des programmes d'études des langues et des cultures autochtones. 2. Élaborer un programme de langue autochtone dans le cadre du programme d'enseignement des langues ancestrales. 3. Participer au projet de création d'un cédérom. 4. Examiner les possibilités d'expansion de Mentor Net. 5. Donner des stages d'été en milieu urbain et dans le Nord axés sur le programme d'études et les langues autochtones. 6. Préparer le document sur l'intégration dans une perspective autochtone. 7. Élaborer des stratégies pour que les écoles mettent davantage l'accent sur le perfectionnement professionnel, l'entrepreneuriat et l'apprentissage pour tous. Créer des projets destinés aux élèves autochtones. 8. Présider le Comité conjoint de l'enseignement postsecondaire, qui aborde la question de l'inclusion de l'enseignement pour les Autochtones dans la formation des enseignants. **Milieux scolaires** 1. Donner suite aux ateliers avec les parents autochtones qui ont eu lieu à l'automne de 1999. 2. Intégrer les stratégies autochtones à la planification de l'école et de la division et aux services liés à l'école. 3. Appuyer les stratégies intégrées aux plans de l'école et de la division, puis les coordonner avec les stratégies du Ministère. 4. Restructurer la subvention du Programme de perfectionnement de l'anglais pour les élèves autochtones. 5. Mettre en œuvre, en collaboration avec les Premières Nations, un protocole se rapportant aux partenariats établis au chapitre de la prestation de programmes.

V. Transitions entre l'école et l'enseignement postsecondaire d'une part, et les programmes de formation et le milieu du travail d'autre part	Ce champ d'action regroupe les activités qui soutiennent le processus de transition entre un niveau d'enseignement et de formation et un autre d'une part, et le milieu du travail d'autre part. 1. Élaborer des stratégies pour que les écoles mettent davantage l'accent sur le perfectionnement professionnel, l'entrepreneuriat et l'apprentissage pour tous. Créer des projets destinés aux étudiants autochtones (voir section IV, n° 7). 2. Raffermir les liens avec les établissements d'enseignement postsecondaire en ce qui concerne l'objectif d'accroître la représentation des Autochtones manitobains au niveau des études postsecondaires. 3. Soutenir la croissance de l'Institut Louis-Riel. 4. Accès : - On a demandé des fonds supplémentaires afin d'augmenter le nombre d'étudiants des programmes d'accès qui reçoivent un soutien financier non remboursable de la province. - On a demandé des fonds afin d'augmenter le montant des subventions consenties aux établissements. Si la demande est approuvée, ces fonds permettront d'accroître les services et d'offrir d'autres programmes qui favoriseront l'offre, le maintien et la réussite des groupes sous-représentés dans les établissements d'enseignement postsecondaires du Manitoba. 5. Appuyer l'Initiative d'expansion des collèges au chapitre de l'expansion des programmes collégiaux à l'intention des apprenants autochtones. 6. Créer des programmes favorisant la représentation proportionnelle des Autochtones parmi les inscriptions aux programmes d'apprentissage, les finissants et les titulaires de certificat de compétence. 7. Favoriser l'articulation des programmes et la reconnaissance mutuelle parmi les établissements d'enseignement postsecondaire et entre ces établissements et les écoles secondaires. 8. Augmenter le nombre d'Autochtones ayant accès à un emploi en vertu d'un programme du Ministère (Services de l'emploi et de la formation professionnelle, Apprentissage communautaire et programmes à l'intention des jeunes). Mettre l'accent sur les jeunes. 9. Favoriser la mise en valeur du potentiel des collectivités autochtones en leur fournissant des moyens d'offrir des possibilités de formation à leur population et de répondre ainsi aux besoins exprimés à cet égard. 10. Soutenir la création de matériel de sensibilisation à la carrière et de services qui tiennent compte de la réalité culturelle des jeunes Autochtones. 11. Proposer et appuyer des expériences de travail et d'autres possibilités d'emploi positives qui favorisent l'esprit d'initiative chez les jeunes Autochtones et leur permettent d'acquérir de l'expérience. 12. Rendre la formation professionnelle mieux adaptée aux particuliers et aux travailleurs en poste. 13. Rendre l'éducation des adultes mieux adaptée aux besoins en matière d'emploi et de formation professionnelle des apprenants autochtones. 14. Augmenter le taux de réussite aux programmes de formation, notamment dans les régions rurales et du Nord.

VI. Partenariats liés à des questions économiques, sociales et relatives à la santé	Ce champ d'action met l'accent sur la reconnaissance de l'interdépendance entre les questions liées à l'éducation et à l'emploi et les questions économiques, sociales et relatives à la santé, ainsi que sur l'établissement des partenariats nécessaires à une approche coordonnée. 1. Établir, en collaboration avec Affaires autochtones et du Nord, des mécanismes interministériels favorisant l'adoption d'une approche coordonnée et holistique à l'égard des questions et des programmes autochtones. 2. Établir, en partenariat avec les collectivités autochtones, les autres ordres de gouvernement et d'autres intervenants, les structures nécessaires à une planification ou à une prestation conjointe. 3. Intégrer le CEFA à d'autres stratégies provinciales. 4. Collaborer avec le gouvernement fédéral dans des secteurs liés à l'enseignement et à la formation professionnelle pour les Autochtones.